

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 12 décembre 2023

Délibération n°2023-32 portant approbation du Schéma directeur développement durable et responsabilité sociétale et environnementale de l'ENS-PSL

- Vu** le code de l'éducation ;
- Vu** le décret n°2013-1140 du 9 décembre 2013 modifié relatif à l'École normale supérieure ;

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve le schéma directeur développement durable et responsabilité sociétale et environnementale (DD&RSE) 2023-2028 de l'École normale supérieure présenté en séance.

Nombre de membres votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Fait à Paris, le 12 décembre 2023

La Présidente du conseil d'administration

Anne BOUVEROT




SCHÉMA DIRECTEUR DD&RSE

Développement Durable & Responsabilité
Sociétale et Environnementale

2023 - 2028

de l'École normale supérieure - PSL



N 0



N +3



N +5

Campus Jourdan, Projet Sylvia

Introduction

Je suis heureux de présenter ici le Schéma Directeur Développement durable & Responsabilité Sociétale et Environnementale (DD&RSE) de l'École normale supérieure.

Celui-ci a été élaboré en cohérence avec le « Rapport Jouzel » et le Plan climat et biodiversité du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Depuis longtemps bien sûr, l'ENS-PSL, prend en compte les problématiques DD&RSE. Dans cette continuité, la mission dimENSion durable a été créée en septembre 2021 pour accompagner toutes les stratégies et actions des entités de l'École (départements, UMR, services). L'École a également signé l'Accord de Grenoble le 27 janvier 2023.

Ce plan à cinq ans confirme pour l'avenir l'engagement stratégique de l'École à intégrer la transition écologique et sociale dans ses activités, ses pratiques et ses évolutions.

Il trace les actions qui seront déployées à l'École sur les axes de gouvernance, d'enseignement, de recherche, d'environnement et de politique sociale, en intégrant les réglementations en matière de transition écologique et sociale en vigueur. Il contribue également à organiser l'adaptation nécessaire de notre fonctionnement aux nouvelles contraintes imposées par le changement climatique, la perte de la biodiversité ou les expositions nocives pour la santé.

La volonté de l'École de prendre totalement en compte la transition écologique dans ses activités se témoigne au travers :

- De la valorisation des initiatives et démarches DD&RSE existantes ;
- Du déploiement d'actions innovantes qui réduisent les impacts ;
- De l'engagement de toutes et tous pour des enseignements et une recherche responsables.

Dans une démarche de co-construction, et parce que la transition écologique nous concerne tous, ce schéma directeur est ouvert à la consultation de l'ensemble de la communauté normalienne. Je remercie toutes celles et ceux qui ont élaboré ce rapport et toutes celles et ceux qui participeront à ces discussions et à ces actions.

Frédéric WORMS
Directeur de l'ENS-PSL

TES : Transition écologique et sociale

DD&RSE : Développement Durable & Responsabilité Sociétale et Environnementale

Axe STRATÉGIE ET GOUVERNANCE	
Action 1.1	Élaborer, tous les 5 ans, le schéma directeur DD&RSE
Action 1.2	Mettre en oeuvre les mesures de l'Accord de Grenoble
Action 1.3	Déployer le plan de sobriété de l'ENS-PSL
Action 1.4	Constituer un réseau des référents DD&RSE à l'ENS-PSL
Action 1.5	Piloter les démarches d'évaluation
Action 1.6	Assurer une veille DD&RSE

Axe ENSEIGNEMENT ET FORMATION	
Action 2.1	Mettre en place un enseignement commun obligatoire
Action 2.2	Mettre en œuvre la formation des enseignants chercheurs à la TES
Action 2.3	Identifier et étoffer les offres de stages en lien avec la transition écologique
Action 2.4	Recenser les enseignements liés à la TES
Action 2.5	Cartographier les carrières des normaliens en lien avec la TES
Action 2.6	Recenser et suivre les initiatives des départements en matière de TES
Action 2.7	Favoriser les mobilités bas carbone pour les stages étudiants

Axe RECHERCHE	
Action 3.1	Intégrer une démarche de sobriété énergétique dans les UMR
Action 3.2	Recenser et suivre les initiatives des UMR en matière de TES
Action 3.3	Intégrer un volet TES dans les conseils de laboratoire
Action 3.4	Recenser les axes de recherche liés aux enjeux de la TES
Action 3.5	Entreprendre des expertises de recherche pour réduire l'impact environnemental de l'ENS-PSL
Action 3.6	Prendre en compte des critères environnementaux sur les financeurs privés avant d'accepter leurs fonds

Axe ENVIRONNEMENT	
Action 4.1	Entreprendre le Bilan carbone de l'ENS-PSL et les BEGES des laboratoires tous les 3 ans
Action 4.2	Accompagner tous les ans des projets tutorés des étudiants du CERES
Action 4.3	Réduire l'impact carbone des déplacements professionnels
Action 4.4	Réduire l'impact carbone des bâtiments de l'ENS-PSL
Action 4.5	Réduire l'impact environnemental et carbone des achats
Action 4.6	Réduire l'impact environnemental et carbone de la restauration
Action 4.7	Poursuivre la gestion responsable des campus de l'ENS-PSL : déchets, eau, biodiversité...

Axe POLITIQUE SOCIALE	
Action 5.1	Sensibiliser les personnels BIATSS
Action 5.2	Assurer une qualité de vie étudiante sur les campus
Action 5.3	Être en appui des initiatives étudiantes

1. STRATÉGIE ET GOUVERNANCE

1.1 Élaborer, tous les 5 ans, le schéma directeur DD&RSE

Description

Le schéma directeur DD&RSE trace la feuille de route pour engager l'établissement dans la transition bas carbone et la réduction de l'impact environnemental des activités.

Diffuser tous les ans, via la Direction, ce document aux départements, laboratoires, services de l'ENS ainsi qu'à la communauté étudiante en proposant un document de point d'étape intégrant un reporting sur la sobriété (consommations...).

Public visé

Communauté normalienne.

Acteurs

Mission dimENSion durable.

Mise en œuvre

- Communiquer sur le diagnostic : Bilan carbone ENS-PSL, BEGES UMR, sobriété énergétique, impacts environnementaux et biodiversité
- Définir le plan d'action.
- Présenter le schéma directeur DD&RSE aux instances.

Calendrier

Mars à juillet, tous les cinq ans.

Indicateurs, documents d'appui

Schéma directeur DD&RSE

Financement nécessaire à l'action

Aucun.

1. STRATÉGIE ET GOUVERNANCE

1.2 Mettre en œuvre les mesures de l'Accord de Grenoble

Description

Signé le 27 janvier 2023 par l'ENS-PSL, cet accord structure la politique DD&RSE de l'établissement en matière de formation, de recherche, d'environnement et de politique sociale.

Public visé

Communauté normalienne.

Acteurs

CERES, Départements, DEVEC, UMR, services DGS, mission dimENSion durable.

Mise en œuvre

- Déployer les mesures de l'Accord : enseignement obligatoire aux enjeux de la TEDS pour les étudiant·e·s de 1^{ère} année, formation des enseignants-chercheurs pour enseigner la TEDS dans les enseignements, sensibilisation des personnels, diminution l'empreinte carbone, amélioration de la vie de campus et garantie d'une politique humaine et sociale d'égalité de considération et de diversité.
- Rendre compte de l'avancement des travaux aux instances.

Calendrier

Janvier 2023 à juillet 2028.

Indicateurs, documents d'appui

Taux de réalisation des actions.

Financement nécessaire à l'action

Voir les actions des mesures de l'Accord de Grenoble.

1. STRATÉGIE ET GOUVERNANCE

1.3 Déployer et suivre le plan de sobriété de l'ENS-PSL

Description

Le plan de sobriété gouvernemental de la rentrée 2022 demande aux établissements publics de réduire les consommations d'énergie (carburant, gaz, électricité) de manière pluriannuelle. Le Schéma Directeur

Immobilier et Aménagement intègre les enjeux de transition énergétique et rénovation thermique dans ses objectifs.

Public visé

Communauté normalienne.

Acteurs

UMR, Service Projets Immobiliers et Maitrise d'Ouvrage (SPIMO) , Service Logistique et Technique (SLT), associations étudiantes, mission dimENSion durable.

Mise en œuvre

- Décliner le plan de sobriété sur les périmètres bâtimentaires, usages et pratiques dans les entités.
- Rendre compte des actions au groupe de travail sobriété (SPIMO, inter-UMR et étudiant-e-s).
- Mettre en place une synergie de bonnes pratiques entre UMR.

Calendrier

Novembre 2022 à 2028.

Indicateurs, documents d'appui

- Nombre de mesures prises dans les UMR.
- Economies réalisées en kwh d'une année sur l'autre.
- Bilan de la campagne de capteurs de température.

Financement nécessaire à l'action

Estimation : 2 000 euros par an (achat de matériels, réunions de travail, expertises ...).

1. STRATÉGIE ET GOUVERNANCE

1.4 Constituer un réseau des référents DD&RSE à l'ENS-PSL

Description

Favoriser la circulation des informations ascendantes et descendantes et le déploiement d'actions et d'initiatives dans le cadre de la déclinaison de la politique DD&RSE de l'École.

Public visé

Communauté normalienne.

Acteurs

Référents DD&RSE, mission dimENSion durable.

Mise en œuvre

- Réaliser une fiche de mission des référents.
- Former les référents identifiés.
- Animer le réseau et communiquer sur les actions entreprises.
- Actualiser la liste des référents DD&RSE dans l'intranet (menu : Direction / dimENSion durable)

Calendrier

Septembre - décembre 2023

Indicateurs, documents d'appui

Nombre de référents DD&RSE/nombre d'entités.

Nombre d'actions menées par le réseau de référents DD&RSE.

Financement nécessaire à l'action

Estimation : 3 000 euros par an (formations des référents, expertises, animation ...).

1. STRATÉGIE ET GOUVERNANCE

1.5 Piloter les démarches d'évaluation

Description

Connaitre le niveau de la démarche de l'ENS-PSL grâce aux évaluations DD&RSE et la positionner par rapport aux autres établissements.

Public visé

Communauté normalienne.

Acteurs

Mission dimENSion durable, référents DD&RSE.

Mise en œuvre

- Auto-évaluation référentiel DD&RS du MESR : diagnostic sur la base du référentiel DD&RS, remontée des résultats sur le site PERSEE, présentation des résultats au comité dimENSion durable.
- Renseigner les demandes annuelles d'évaluation (THE Impact, France Université, CIRSES, Cour des Comptes...).
- Communiquer annuellement sur les résultats des évaluations.

Calendrier

Annuellement en novembre.

Indicateurs, documents d'appui

Auto-évaluation référentiel DD&RS effectuée.

Financement nécessaire à l'action

Aucun

1. STRATÉGIE ET GOUVERNANCE

1.6 Assurer une veille DD&RSE

Description

Respecter et anticiper les réglementations et évolutions des pratiques DD&RSE à venir.

Public visé

Communauté normalienne.

Acteurs

Mission dimENSion durable.

Mise en œuvre

- Veille DD&RSE : Legifrance, CIRSES, Réseau des référents DD&RS ESR, presse, ESR Responsable, Service Public Ecoresponsable, services de l'État (DAE...)...

Calendrier

En continu.

Indicateurs, documents d'appui

Suivi en interne du dossier « Veille DD&RSE ».

Financement nécessaire à l'action

Aucun.

2. ENSEIGNEMENT ET FORMATION

2.1 Mettre en place un enseignement commun obligatoire

Description

Chaque étudiant·e de l'ESR doit recevoir un socle de compétences et connaissances global et transversal sur la transition écologique pour pouvoir être diplômé.

Public visé

Etudiant·e·s.

Acteurs

CERES, Directeurs de départements, référents départements, DEVEC, enseignants-chercheurs, étudiant·e·s.

Mise en œuvre

- Concevoir avec le CERES et les départements des modules de formation pour les étudiant·e·s de 1^{ère} année et pour chaque rentrée.
- Accompagner les groupes de travail, suivre le dispositif mis en place, assurer un suivi.

Calendrier

Rentrée 2023/2024 et années suivantes.

Indicateurs, documents d'appui

100% des étudiant·e·s d'ici 2026/2027.

Financement nécessaire à l'action

Heures d'enseignement et vacances pour les doctorant·e·s.

2. ENSEIGNEMENT ET FORMATION

2.2 Mettre en œuvre la formation des enseignants-chercheurs à la TES

Description

La formation des enseignants-chercheurs est une condition indispensable de la réussite de la politique DD&RSE de tout établissement de l'ESR.

Public visé

Enseignants-chercheurs.

Acteurs

CERES, Directeurs des départements, référents des départements, DEVEC, enseignants-chercheurs.

Mise en œuvre

- Initier une démarche de formation via des séminaires ou autre dispositifs.
- Coordonner et suivre l'intégration des enjeux TES dans les enseignements.

Calendrier

2024-2025

Indicateurs, documents d'appui

Nombre de formations ou séminaires produits annuellement et nombre de participants.

Financement nécessaire à l'action

3 000 à 4 000 euros par an (formations, séminaires, évènements ...).

2. ENSEIGNEMENT ET FORMATION

2.3 Identifier et étoffer les offres de stages en lien avec la transition écologique

Description

Le Pôle Carrière devra recenser et diffuser les offres de stages considérées comme en lien avec les enjeux de la transition écologique.

Public visé

Etudiant·e·s.

Acteurs

Pôle Carrières.

Mise en œuvre

- Recensement des offres de stages recensées
- Diffusions récurrentes auprès des étudiants

Calendrier

2024-2025

Indicateurs, documents d'appui

Nombre de stages diffusés et effectués

Financement nécessaire à l'action

Aucun

2. ENSEIGNEMENT ET FORMATION

2.4 Recenser les enseignements liés à la TES

Description

Mettre en avant les formations liées à la TES afin d'être en adéquation avec les emplois liés à la transition écologique. Développer des formations spécialisées dans les métiers de la TES pour répondre à l'anticipation des créations d'emplois dans ce secteur.

Public visé

Etudiant·e·s.

Acteurs

CERES, Directeurs de département, Directeurs des études de département, DEVEC, référents départements.

Mise en œuvre

- Recenser et cartographier les cours liés à la TES.
- Communiquer sur l'offre de cours (outils de scolarité, plateforme du CERES ...).
- Intégrer les données dans l'autoévaluation DD&RS et l'évaluation THE impact.
- Mettre en place des rendez-vous des carrières avec les anciens étudiants identifiés par le Pôle Carrières.

Calendrier

Mars 2023 à juillet 2023

Indicateurs, documents d'appui

Cartographie.

Financement nécessaire à l'action

Aucun.

2. ENSEIGNEMENT ET FORMATION

2.5 Cartographier les carrières des normalien·ne·s en lien avec la TES

Description

Identifier les débouchés et les opportunités de carrières dans la TES pour les normalien·ne·s.

Public visé

Communauté normalienne.

Acteurs

DEVEC (Pôle carrière), A-Ulm, CoST, délégué stratégie.

Mise en œuvre

- Recenser les carrières des normalien·ne·s sortis de l'ENS depuis 2010.
- Produire la cartographie des carrières des normalien·ne·s en lien avec la TES.
- Intégrer les données dans l'autoévaluation DD&RS et l'évaluation THE impact.

Calendrier

2024-2025

Indicateurs, documents d'appui

Cartographie.

Financement nécessaire à l'action

Aucun.

2. ENSEIGNEMENT ET FORMATION

2.6 Recenser et suivre les initiatives des départements en matière de TES

Description

Les enjeux climatiques et de transition écologique suscitent un fort intérêt, c'est pourquoi il est important de faire connaître les initiatives des départements et de les soutenir.

Public visé

Communauté normalienne.

Acteurs

Référents DD&RSE des départements.

Mise en œuvre

- Cartographier les différentes initiatives des départements en matière de TES (déplacements durables étudiant·e·s etc.).

Calendrier

En continu.

Indicateurs, documents d'appui

Cartographie.

Financement nécessaire à l'action

Aucun.

2. ENSEIGNEMENT ET FORMATION

2.7 Favoriser les mobilités bas carbone pour les stages étudiants

Description

Diminuer l'empreinte carbone des mobilités liées aux stages étudiants. La Direction doit s'assurer qu'un relai via les responsables de stages et dimENSion durable est entreprise.

Public visé

Etudiant·e·s.

Acteurs

Porteur projet, Codir, DRI, départements, directeurs des études des départements, UMR, étudiant·e·s.

Mise en œuvre

- Mettre en place un dispositif homogène « ENS » invitant à réduire l'empreinte carbone.
- Coordonner le projet, aider à sa mise en œuvre et assurer un suivi.

Calendrier

Rentrée 2023-2024

Indicateurs, documents d'appui

Politique mobilité durable des stages étudiants de l'ENS, calcul annuel de l'empreinte carbone des déplacements pour les stages.

Financement nécessaire à l'action

Budget à définir selon les actions choisies.

3. RECHERCHE

3.1 Intégrer une démarche de sobriété énergétique dans les UMR

Description

Participer à l'effort de sobriété demandé par l'État en mobilisant les entités les plus consommatrices d'énergie.

Public visé

UMR.

Acteurs

Directeurs d'UMR, personnels des UMRS, référents DD&RS.

Mise en œuvre

- Coordonner les démarches de sobriété énergétiques des UMR : recensement des appareils scientifiques les plus consommateurs d'énergie, mutualisation des utilisations, chasse au gaspillage, partage des bonnes pratiques etc.

Calendrier

En continu

Indicateurs, documents d'appui

Plans d'actions des UMR.

Financement nécessaire à l'action

1 000 à 3 000 euros par an selon les années (équipements, prestations).

3. RECHERCHE

3.2 Recenser et suivre les initiatives des UMR en matière de TES

Description

Les enjeux climatiques et de transition écologique suscitent un fort intérêt, c'est pourquoi il est important de faire connaître les initiatives des UMR et de les soutenir. Cartographier les initiatives de recherche de l'ENS visant les interactions sciences/société.

Public visé

Communauté normalienne.

Acteurs

Référents DD&RSE, directeurs de laboratoires, personnels des UMR.

Mise en œuvre

- Cartographier les différentes initiatives des UMR en matière de TES.

Calendrier

En continu.

Indicateurs, documents d'appui

Cartographie.

Financement nécessaire à l'action

Aucun.

3. RECHERCHE

3.3 Intégrer un volet TES dans les conseils de laboratoire

Description

Le rôle de la recherche dans l'effort de transition est incontournable tant sur les sujets de consommation de ressources et d'énergie que de politique de recherche. La participation des référents DD&RSE aux conseils de laboratoire est encouragée. Des objectifs sont fixés par la Direction et diffusés aux laboratoires : réalisation du BGES de chaque laboratoire en 2024 et intégration à l'initiative Labos en transition de Labo 1p5. L'avancement du laboratoire sur ces sujets est présenté en Conseil de laboratoire.

Public visé

UMR.

Acteurs

Porteur projet, directeur d'UMR, membres des conseils de laboratoire, « Green committee », référents DD&RS, personnels des UMR, partenaires.

Mise en œuvre

- Intégrer la politique TES dans les conseils de laboratoire : déplacements, pratiques de laboratoire, achats, plastique, numérique etc.
- Suivre la mise en œuvre.

Calendrier

Rentrée 2023-2024

Indicateurs, documents d'appui

Nombre d'UMR ayant intégré un volet TES dans leur conseils de labo à 6 mois, 1 an, 2 ans (à partir de la rentrée 2023-2024).

Financement nécessaire à l'action

La direction donne la possibilité d'avoir recours à des vacances étudiantes pour aider les laboratoires.

3. RECHERCHE

3.4 Recenser les axes de recherche liés aux enjeux de la TES

Description

Mettre en avant les axes de recherche liés à la TES afin d'être en adéquation avec les objectifs de développement durable et les enjeux de transition écologique.

Public visé

UMR

Acteurs

Direction d'UMR.

Mise en œuvre

- Produire la cartographie de l'empreinte de la TES dans la recherche de l'École.
- Intégrer les données dans l'autoévaluation DD&RS et l'évaluation THE impact.

Calendrier

Juillet 2023

Indicateurs, documents d'appui

Cartographie.

Financement nécessaire à l'action

Aucun.

3. RECHERCHE

3.5 Entreprendre des études sur l'impact environnemental de l'ENS-PSL

Description

Accompagner les chercheurs et doctorants qui le souhaitent dans des projets de recherche ayant pour terrain l'ENS-PSL et sa communauté.

Public visé

Doctorants, UMR.

Acteurs

Porteur projet, enseignants-chercheurs, chercheurs, doctorant-e-s, étudiant-e-s.

Mise en œuvre

- Appels à projets

Calendrier

1^{er} trimestre 2024.

Indicateurs, documents d'appui

Thématiques traitées et nombre d'expertises produites.

Financement nécessaire à l'action

2 000 euros (1 à 2 projets par an).

3. RECHERCHE

3.6 Prendre en compte des critères environnementaux sur les financeurs privés avant d'accepter leurs fonds

Description

Création d'un groupe de réflexion sur le financement de la recherche.

Public visé

Chercheurs et enseignants-chercheurs

Acteurs

Direction, PAJ, Fondation de l'ENS, structures concernées par les financements privés, communauté académique, étudiant.e.s

Mise en œuvre

Constitution du groupe de réflexion courant 2024.

Calendrier

2024

Indicateurs, documents d'appui

Bilan et recommandations du groupe de réflexion.

Financement nécessaire à l'action

Aucun

4. ENVIRONNEMENT

4.1 Entreprendre le Bilan carbone de l'ENS-PSL et les BEGES des laboratoires tous les 3 ans

Description

La réalisation d'un bilan d'émissions de gaz à effet de serre a pour but d'évaluer la quantité de gaz à effet de serre dans l'atmosphère issue des activités de l'École, et doit être effectuée tous les 3 ans pour les établissements publics de plus de 250 agents.

Public visé

Communauté normalienne.

Acteurs

Bilan carbone : Prestataire, services DGS, dimENSION durable.

BEGES : labos, dimENSION durable.

Mise en œuvre

- Piloter, coordonner et suivre l'exécution du bilan carbone ENS-PSL et des BEGES des labos.

Calendrier

Tous les trois ans : 2024 ; 2027 ; 2030

Indicateurs, documents d'appui

Bilan carbone et BEGES.

Financement nécessaire à l'action

Entre 15 000 et 22 000 euros.

4. ENVIRONNEMENT

4.2 Accompagner tous les ans des projets tutorés des étudiant·e·s du CERES

Description

Les activités de l'ENS-PSL (enseignement, recherche) génèrent différents impacts environnementaux : émission de GES, utilisation de plastiques, déchets ... qu'il convient de quantifier régulièrement pour mettre en place des actions de réduction d'impact.

Public visé

Communauté normalienne.

Acteurs

Etudiant·e·s, CERES, UMR et services.

Mise en œuvre

- Accompagner les étudiant·e·s tout au long de leur projet.
- Faciliter les interactions avec les services, le CERES, les départements et laboratoires.
- Communiquer sur les résultats.

Calendrier

En continu (1 projet tutoré par an)

Indicateurs, documents d'appui

Rapport final.

Financement nécessaire à l'action

1 000 euros par an (formations, prestations, animations ...).

4. ENVIRONNEMENT

4.3 Réduire l'impact carbone des déplacements professionnels

Description

Les missions professionnelles représentaient, en 2019, le troisième poste d'émission de GES de l'ENS-PSL. Suite à un premier groupe de travail lancé en octobre 2021, des premières mesures incitatives ont été proposées aux départements et laboratoires de l'École. D'autres mesures sont à mettre en œuvre pour accentuer les efforts en matière de mobilité professionnelle.

Public visé

Personnels des départements et des UMR.

Acteurs

Codir, Directions de département et d'UMR, personnels des départements et UMR.

Mise en œuvre

- Définir un suivi précis des déplacements professionnels et mettre en place une sensibilisation systématique à l'impact carbone que représente chaque déplacement.
- Définir un processus de suivi annuel par laboratoire.
- Piloter les mesures, les coordonner, mettre en œuvre et suivre les actions.

Calendrier

En continu

Indicateurs, documents d'appui

Synthèse annuelle des déplacements professionnels avec l'objectif de réduire de 40% les émissions de GES liées aux déplacements professionnels d'ici 2030.

Financement nécessaire à l'action

Aucun.

4. ENVIRONNEMENT

4.4 Réduire l'impact carbone des bâtiments de l'ENS-PSL

Description

La réduction de l'impact carbone des bâtiments de l'ENS s'articule autour de deux axes complémentaires. Sobriété énergétique : réduire la consommation d'énergie (installation d'équipement performants, sobriété énergétique dans les laboratoires, sensibilisation des usagers aux éco-gestes). Efficacité énergétique : améliorer la performance énergétique des bâtiments (système de management de l'énergie, nouvelles modalités d'exploitation des bâtiments, rénovations énergétiques de bâtiments). Le Schéma Directeur Immobilier et Aménagement intègre pleinement les enjeux environnementaux dans tous les projets immobiliers et de patrimoine.

Public visé

Communauté normalienne

Acteurs

Départements, UMR, SPIMO, SLT, SPS, étudiant-e-s.

Mise en œuvre

- Piloter le groupe de travail, coordonner, mettre en œuvre et suivre les actions.

Calendrier

En continu

Indicateurs, documents d'appui

Synthèse annuelle : programme de rénovation des bâtiments, réduction de la consommation d'énergie de 40% d'ici 20230 (objectif du décret tertiaire).

Financement nécessaire à l'action

Intégré au plan pluriannuel énergie de l'ENS (partie « efficacité » / SPIMO et SLT), intégré au plan de sobriété (partie « usages » / dimENSION durable).

4. ENVIRONNEMENT

4.5 Réduire l'impact environnemental et carbone des achats

Description

Les activités de l'ENS-PSL génèrent des achats sur différents segments (consommables, instrumentation scientifique, travaux, maintenance...) qui représentent le premier poste d'émission carbone et de nombreux autres impacts environnementaux (consommation de ressources, déchets...). L'ENS entreprend, dans le cadre du Plan National des achats Durables (PNAD) la mise en place d'une politique d'achats responsables.

Public visé

Communauté normalienne.

Acteurs

Service de la Commande Publique (SCP), Labos, services, PSL.

Mise en œuvre

- Piloter un groupe de travail, coordonner, mettre en œuvre la politique achats responsables et suivre les plans de l'État (Plan National des Achats Durables (PNAD) du Ministère de la Transition Écologique, Schéma

de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER) de la Direction des Achats de l'État - Ministère de l'Économie).

- S'engager dans la Charte Relation Fournisseurs et Achats Responsables (RFAR) du Ministère de l'Économie.

Calendrier

1^{er} trimestre 2024

Indicateurs, documents d'appui

Politique et suivi des achats responsables :

- 100% des achats de fournitures et de services conformes à la politique d'achats responsables d'ici 2025.
- 70% des équipements (recherche, administration, enseignement ...) acheté d'ici 2025 conforme à la politique des achats responsables.

Financement nécessaire à l'action

2 000 euros par an (expertises, formations des prescripteurs ...).

4. ENVIRONNEMENT

4.6 Réduire l'impact environnemental et carbone de la restauration

Description

L'achat de nourriture et les consommations du restaurant représentent 8% des émissions de GES de l'ENS. Le plan de réduction de l'impact carbone et environnemental de la cantine de l'ENS prévoit :

- L'augmentation de l'offre issue de circuits courts dès que possible, mise en conformité progressive avec la loi EGALIM.
- Le développement de la communication sur l'impact carbone des produits proposés.
- La mise en place de mesures progressives autour de l'offre (journée sans viande, journée bio ..) tout en sensibilisant les différents publics.
- La formation et l'accompagnement des personnels de la restauration sur le sujet.

Public visé

Communauté normalienne.

Acteurs

Service restauration, enseignants-chercheurs, chercheurs, étudiant-e-s

Mise en œuvre

- Piloter le groupe de travail, coordonner, mettre en œuvre et suivre les actions.

Calendrier

En continu.

Indicateurs, documents d'appui

Synthèse annuelle : réduction de l'impact carbone de l'alimentation de 20% d'ici 2025.

Financement nécessaire à l'action

1 000 euros par an (animation, affichage, communication / dimENSion durable), intégré au budget restaurant (Egalim).

4. ENVIRONNEMENT

4.7 Poursuivre la gestion responsable des campus de l'ENS-PSL : déchets, eau, biodiversité...

Description

a) L'ENS génère plusieurs types de déchets (DIB, plastique, biodéchets...) qui sont traités dans différentes filières. Afin d'améliorer de manière permanente la gestion des déchets des campus, la politique de l'ENS s'oriente vers :

- La mise en place d'un plan de gestion des déchets pluriannuel.
- La mise en place d'un suivi du recyclage des déchets pour augmenter la part de déchets recyclés, compostés ou méthanisés.
- La lutte contre le gaspillage alimentaire, en établissant un suivi des quantités de denrées alimentaires jetées et en sensibilisant les usagers.

b) La gestion et la préservation des ressources en eau devient un enjeu primordial. C'est pourquoi l'ENS engage des actions de réductions des consommations d'eau.

- c) Les enjeux liés à la préservation de la biodiversité sont d'une importance identique à ceux du changement climatique. A l'échelle des campus de l'ENS, différentes actions pour la préservation de la biodiversité seront menées dans les prochaines années :
- Développer les actions de végétalisation.
 - Réaliser une évaluation d'empreinte biodiversité.
 - Définir une politique de protection des ressources et de la biodiversité (matériaux durable, eau, végétalisation, biodiversité...).

Public visé

Communauté normalienne.

Acteurs

SLT, labos, Pôle communication, étudiant-e-s.

Mise en œuvre

- a) Déchets :
- Piloter la cartographie des flux de déchets de l'ENS (5 flux : papier, carton, verre, plastique, déchets industriels banals ; biodéchets organiques ; DEEE ; effluents liquides ; DASRI ; déchets dangereux).
 - Mettre en place un plan d'action.
 - Sensibiliser et communiquer.
- b) Eau :
- Quantifier les actions et les réductions potentielles (bâtiments de l'ENS et actions de sobriété dans les laboratoires).
 - Mettre en place un plan d'action.
 - Limiter les rejets toxiques/néfastes dans l'environnement et limiter l'impact terrain après un prélèvement ou une expérimentation.
- c) Biodiversité :
- Recenser et mettre en valeur les initiatives pour la préservation de la biodiversité à l'ENS.
 - Réalisation d'une étude d'empreinte biodiversité d'ici 2025.
 - Participer : à l'appel à projet du MTECT, au partenariat LPO, au programme Parisculteurs de la Mairie de Paris.

Calendrier

En continu.

Indicateurs, documents d'appui

Synthèse annuelle.

Financement nécessaire à l'action

Déchets : intégré au budget SLT.

Eau : intégré au budget SLT et SPIMO.

Biodiversité : 5 000 euros sur 5 ans (études, refuges LPO, formations ...).

5. POLITIQUE SOCIALE

5.1 Sensibiliser les personnels BIATSS

Description

Préparer les personnels à la transition écologique, entendue comme la transformation de la société afin de mettre en oeuvre les objectifs du développement durable à l'échelle de l'École.

Public visé

BIATSS

Acteurs

SRH, dimENSion durable.

Mise en œuvre

- Concevoir la formation, élaborer les contenus.
- Piloter et suivre le dispositif.

Calendrier

Automne 2023 et années suivantes.

Indicateurs, documents d'appui

Nombre de BIATSS formés.

Financement nécessaire à l'action

5 000 euros pour la première année, 1 000 euros pour les suivantes.

5. POLITIQUE SOCIALE

5.2 Assurer une qualité de vie étudiante sur les campus

Description

L'ENS déploie une politique et des actions pour favoriser l'éco-responsabilité sur ses campus. L'ensemble des projets d'aménagement et des événements sont envisagés au prisme des enjeux écologiques et sociaux.

Public visé

Étudiant·e·s.

Acteurs

Direction, DEVEC, DimENSion durable, étudiant·e·s

Mise en œuvre

- Actions environnementales et sociales sur les campus.
- Elaboration d'une charte « événements »
- Consultation de la mission dimENSion durable dès que nécessaire lors des projets d'aménagement et événements.

Calendrier

En continu.

Indicateurs, documents d'appui

Synthèse annuelle.

Financement nécessaire à l'action

500 euros par an (formations).

5. POLITIQUE SOCIALE

5.3 Être en appui des initiatives étudiantes

Description

La communauté étudiante de l'ENS se mobilise pour organiser et valoriser des initiatives de transition écologique et sociale au sein des campus et dans ses activités. L'ENS accompagne la TES des associations étudiantes.

Public visé

Étudiant·e·s.

Acteurs

Direction, DEVEC, DimENSion durable, étudiant·e·s.

Mise en œuvre

- Accompagnement des projets étudiants.

Calendrier

En continu.

Indicateurs, documents d'appui

Synthèse annuelle.

Financement nécessaire à l'action

En fonction des demandes de la DEVEC.